

Décision n°2023-21B relative aux tarifs applicables à l'Institut Agro Rennes-Angers

**La directrice générale de l'Institut national d'enseignement supérieur
pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement**

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le code rural et de la pêche maritime ;
- Vu le décret n°2019-1459 du 26 décembre 2019 relatif à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, plus particulièrement l'article 9 en son alinéa 8 ;
- Vu le décret du 4 janvier 2021 portant nomination de la directrice générale de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ;
- Vu la décision n°2021-013-IA du 13 juillet 2021 portant nomination de Madame Alessia Lefébure en tant que directrice de l'Institut Agro Rennes-Angers ;
- Vu la délibération n°5.1 en date du 17 mars 2022 prise par le conseil d'administration de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement portant délégation de pouvoir au profit de la directrice générale et autorisation de la directrice générale à déléguer aux directeurs d'école ;
- Vu la décision n°2023-004-IA du 19 janvier 2023 portant délégation de pouvoir et délégation de signature de Madame Anne-Lucie Wack, directrice générale de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, à Madame Alessia Lefébure, directrice de l'Institut Agro Rennes-Angers ;

DECIDE

Article 1 :

Les nouveaux tarifs applicables à la formation et aux droits de scolarité, à l'hébergement sur les deux campus, aux frais liés à la dégradation des lieux et aux prestations de service sont fixés selon l'annexe jointe.

Ces tarifs sont valables du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.

Article 2 :

Le secrétariat général de l'Institut Agro Rennes-Angers est chargé de l'application de la présente décision.

Fait à Rennes, le 28 juin 2023

**Pour la directrice générale et par délégation
La directrice de l'Institut Agro Rennes-Angers**



Alessia LEFEBURE

TARIFS au 1er juillet 2023

Table des matières

1. TARIFS FORMATIONS ET SCOLARITE.....	3
2. HEBERGEMENT CAMPUS A ANGERS.....	5
3. HEBERGEMENT CAMPUS A RENNES.....	6
4. 4. DEGRADATION DES LIEUX (CITES, RESIDENCES, PAVILLON, SALLES MISES à DISPOSITION...)	7
5. PRESTATIONS DE SERVICE.....	9

1. TARIFS FORMATIONS ET SCOLARITE

Tarifs applicables annuellement à compter du 1^{er} juillet 2023

Hors frais d'adhésion aux associations et au SUAPS de l'université d'Angers

FORMATION INITIALE	MONTANT DES DROITS D'INSCRIPTION
Cursus d'ingénieur	- Montants des droits d'inscription pour le diplôme d'ingénieur de l'année universitaire en cours, tel que défini annuellement par arrêté du Ministère de l'agriculture
Cursus master	- Montants des droits d'inscription en Master de l'année universitaire en cours, tel que défini annuellement par arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur
Ingénieur en année de césure	- Montant des droits d'inscription en Master à taux réduit de l'année universitaire en cours, tel que défini annuellement par arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur
Master Agro-sciences Environnement Territoires Paysage Forêt – TEAM Actors et TEAM Milieux (étudiants internationaux en formation initiale)	4500€ /an
Master IMRD Erasmus Mundus	4500€ / an pour les étudiants communautaires 9000€ / an pour les étudiants extracommunautaires
Frais d'inscription au concours	- 50€/ inscription (hors étudiant boursier)
Auditeurs libres étudiants	20€/heure

Accueil d'étudiants d'autres établissements notamment en dernière année du cycle d'ingénieur de l'Institut Agro Rennes-Angers (mobilités entrantes)	Frais facturés à l'établissement d'origine de l'étudiant par an
Accueil d'étudiants d'autres établissements pour le Semestre 8 du cycle d'ingénieur de l'Institut Agro Rennes-Angers (mobilités entrantes)	50 % du montant des droits d'inscription fixés par arrêté perçu par l'établissement d'origine (893 € en 2023)
Etablissement d'enseignement supérieur public du Ministère de l'Agriculture	90 % du montant des droits d'inscription fixés par arrêté perçu par l'établissement d'origine (1 607,40 € en 2023)
ENSAT	90% des droits d'inscription perçu par l'établissement d'origine (540,90 € en 2023)
ENSAIA	90% des droits d'inscription perçu par l'établissement d'origine (510,85 € en 2023)
IEP Sciences Po	Inscription en master parcours E2AME ou en spécialisation GE ADT : Montant du tarif en Master ou tarif formation d'ingénieur en vigueur de l'année universitaire en cours tel que défini annuellement par arrêté
Etablissements d'enseignement supérieurs privés et autres écoles privées	4500 € par année

Examens de niveau de langue	Langue	Tarifs indicatifs
TOEIC en présentiel pour les étudiants de l'Institut Agro Rennes-Angers cursus ingénieur à partir du second test, en master, en échange ou mobilité	ANGLAIS	Tarif annuel selon contrat Ets Global (49.00 € en 2022-2023)
TOEIC en ligne	ANGLAIS	Tarif annuel selon contrat Ets Global (57.49 € en 2022-2023)
TOEIC programme public	ANGLAIS	Tarif annuel selon contrat Ets Global (98.00 € en 2022-2023)
TOEIC Candidats extérieurs (étudiants de l'UCO, l'ESA, l'ESCA, l'ESAIP) passant le test à l'Institut Agro campus Angers	ANGLAIS	Tarif annuel selon contrat et frais de gestion (70€ en 2023-2024)

Toute autre certification de langues reste à la charge de l'étudiant et ne pourra être organisée par l'établissement.

FORMATION CONTINUE**VAE**

Master ou Diplôme d'ingénieur

100 € / inscription + frais suivants :

1- Frais de recevabilité

1- 1 800 €

2- Accompagnement (aide à la préparation du dossier)

2- 900 € (Tarif réduit en cas de non prise en charge financière)

3- Inscription au diplôme

3- Montants des droits d'inscription pour le diplôme d'ingénieur de l'année universitaire en cours, tel que défini annuellement par arrêté du Ministère de l'agriculture

Doctorat

500 € / inscription + frais suivants :

1- Frais de recevabilité

1- 2 000 €

2- Accompagnement (aide à la préparation du dossier) - facultatif

2- 1400 € (Tarif réduit en cas de non prise en charge financière)

3- Frais de jury

3- 1 500 €

4 - Inscription au diplôme

4- Montants des droits d'inscription en Doctorat de l'année universitaire en cours, tel que défini annuellement par arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur

Formation diplômante

Master (accrédité ou co-accrédité)

4 500 € / an

Doctorat

Montants des droits d'inscription en Doctorat de l'année universitaire en cours, tel que défini annuellement par arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur

Diplôme d'établissement

Certificat de spécialisation

Droit d'inscription

0 €

Coût pédagogique

5 000 €

Coût pédagogique pour les particuliers en autofinancement

2500 € (tarif réduit en cas de non prise en charge financière)

Formation continue courte adossée à une formation diplômante

Tous niveaux (licence, master, ingénieur)

20€ /heure pour les CM, TD et TP tutoré

0€ en auto-formation (non tutoré)

20€/heure pour les auditeurs libres professionnels

2. HEBERGEMENT CAMPUS A ANGERS

Hébergement des passagers et des personnels Institut Agro Rennes-Angers – TTC

	Pavillon, pavillon de colocation (1) et studio	
	Passagers (dont étudiants extérieurs)	Personnels Institut Agro Rennes-Angers (tarifs identiques appliqués sur le campus de Rennes)
Mois	300.00 €	150.00 €
Semaine (7 nuits)	90.00 €	40.00 €
Nuit	25.00 €	15.00 €
Dépôt de garantie (2)	300.00 €	150.00 €

- (1) Pour le pavillon de colocation, les prix s'entendent par chambre et par personne.
(2) Dépôt de garantie pour toute location d'une chambre en colocation ou d'un studio pour une durée égale ou supérieure à 3 mois.

3. HEBERGEMENT CAMPUS A RENNES

Hébergement des étudiants TTC - CITÉ 10 - CITÉ RIFFAULT – CITÉ 3 BIS

	Tarifs TTC
Mois	270.00 € (1)
Semaine	70.00 €
Nuit	20.00 €
Dépôt de garantie	270,00 €

- A titre indicatif, l'ALS versée par la CAF d'Ille et Vilaine à tout étudiant qui en fait la demande, est de 92€ mensuel pour un étudiant non boursier et 115€ pour un étudiant boursier.
 - Les tarifs s'entendent toutes charges comprises (eau-gaz-électricité- accès wifi- exonération de la taxe d'habitation en qualité de résidence universitaire).
- (1) Le directeur général peut accorder une remise équivalente à 1/2 mois de loyer pour les étudiants chargés de mission de sécurité au sein des résidences.

Hébergement des passagers (dont étudiants extérieurs à l'établissement) TTC

	Tarifs TTC	
	Pavillon (studio et colocation)	Cités
Mois	483.00 € (1)	335.00 €
	300.00 € (1)	
Quinzaine	374.00 €	193.00 €
Semaine	268.00 €	126.00 €
Nuit	55.00 €	26.00 €
La nuit (sans-interruption au-delà de 1 mois)	17.00 €	
Dépôt de garantie	300.00 € (2)	

- Les tarifs s'entendent toutes charges comprises (eau-gaz-électricité-accès wifi-fourniture du linge de lit et de toilette)
- (1) Les étudiants relevant du dispositif d'Erasmus Plus bénéficient d'un tarif spécifique arrêté à 300 € par mois.
(2) Dépôt de garantie pour toute location d'une durée égale ou supérieure à 3 mois.

Restauration des passagers (dont étudiants extérieurs à l'établissement) TTC

	Tarifs TTC
Petit-déjeuner	1,28 €
Petit-déjeuner livré au pavillon de passage	5,50 €
Déjeuner ou Dîner	6.81 €

Hébergement occasionnel des passagers et des personnels Institut Agro Rennes-Angers TTC

	Tarifs TTC
STUDIO et COLOCATION PAVILLON 4 BIS	
Mois	150.00 €
Semaine	40.00 €
Nuit	15.00 €

4. 4. DEGRADATION DES LIEUX (CITES, RESIDENCES, PAVILLON, SALLES MISES à DISPOSITION...)

MENUISERIE	
Matériel hors main d'œuvre	Tarif HT
Cylindre /verrou chambre	80.00 €
Remplacement de clé chambre	25.00 €
Poignée de porte	20.00 €
Porte de chambre	90.00 €
Butée de porte Sol	15.00 €
Butée de porte Murale	15.00 €
Manivelle volet roulant	41.00 €
Meuble cafétéria (type comptoir-console-bar)	375.00 €
Plaque de faux plafond 120/60 (unité)	20.00 €
Groom porte coupe-feu	200.00 €
Tableau d'affichage liège	33.00 €
SANITAIRE	
Matériel hors main d'œuvre	Tarif HT
Lavabo	65.00 €
Colonne de lavabo	53.00 €
Mélangeur lavabo	43.00 €
Glace rectangle 390x540mm (chambre)	25.00 €
Miroir sanitaires communs (petit format)	100.00 €
Miroir sanitaires communs (grand format)	200.00 €
Cuvette WC	83.00 €
Réservoir WC + robinet d'arrêt	64.00 €
Siphon lavabo	15.00 €
Abattant WC	18.00 €
Matériel hors main d'œuvre	Tarif HT
Pomme de douche 3 jets	18.00 €
Porte-vêtement -2 têtes	23.00 €
Porte-papier rouleau avec couvercle	28.00 €
Porte-serviette - 2 barres métallique	37.00 €
Porte-peignoir (douche) métallique	20.00 €
Tablette sur lavabo	24.00 €
Flexible douche	27.00 €
Porte-papier rouleau avec couvercle	25.00 €
Porte-balayette à poser	15.00 €
Rideau de douche	27.00 €

PEINTURE-VITRERIE-SOL	
Matériel hors main d'œuvre	Tarif HT
Vitre-circulation - simple vitrage	Sur devis
Vitre chambre cité 10	
Vitre double vitrage feuilletée -3bis et Riffault	
Peinture simple (m ²)	
Peinture avec enduisage, ponçage et couche d'impression (m ²)	
Changement revêtement de sol	

ELECTRICITE	
Matériel hors main d'œuvre	Tarif HT
Hublot Led Polycarbonate	75.00 €
Luminaire couloir	60.00 €
Applique lavabo	38.00 €
Interrupteur	15.00 €
Bouche VMC	15.00 €
Prise de courant	20.00 €
Convecteur 500W	150.00 €
Convecteur 750W	150.00 €
Convecteur 1000W	170.00 €
Convecteur 1500W	190.00 €

COUCHAGE ET CUISINE	
Matériel hors main d'œuvre	Tarif HT
Alèze	20.00 €
Taie de traversin	15.00 €
Matelas 90 x 190 cm	120.00 €
Matelas 140 x 190 cm	170.00 €
Sommier 90 x 190 cm	120.00 €
Sommier 140 x 190 cm	170.00 €
Traversin 80 cm	18.00 €
Oreiller	10.00 €
Corbeille- Poubelle	15.00 €
Chaise de bureau	50.00 €
Table de chevet	50.00 €
Bureau	120.00 €
Etagère de bibliothèque	30.00 €
Latte de sommier (unité)	15.00 €
Pied de lit (unité)	15.00 €
Élément réfrigérateur : tablette, porte, bac légumes...	30.00 €
Porte de placard	50.00 €
Table	150.00 €
Plaque de cuisson – vitrocéramique 2/4 feux	220.00 €

SECURITE	
Matériel hors main d'œuvre	Tarif HT
Extincteur à eau pulvérisée 6L avec additifs	45.00 €
Extincteur co ² - 2kg	55.00 €
Extincteur co ² - 5 kg	88.00 €
Plan d'évacuation	100.00 €
Détecteur de fumée	35.00 €
MAIN D'OEUVRE	Tarif HT
Heure de main d'œuvre	25.00 €
Forfait Ménage	50.00 €
Intervention désinsectiseur (forfait)	200.00 €
DIVERS	Tarif HT
Remplacement carte étudiante perdue	12.50 €

5. PRESTATIONS DE SERVICE

CAMPUS A ANGERS

Locations de salles - courte durée (1)		Tarif HT
Amphi Pisani – 246 places (équipement multimédia + sono)	Journée	870.00 €
	½ journée	610.00 €
Amphi – 70 places (bât F) (équipement vidéoprojecteur)	Journée	180.00 €
	½ journée	130.00 €
Amphi Bât E bis – 180 places	Journée	630.00 €
	½ journée	450.00 €
Salle du Conseil – 40 places (équipement vidéoprojecteur) – Journée		310.00 €
Grand Hall – 200 m ² – Journée		310.00 €
Salle (40-50 places) – Journée		255.00 €
Salle (20-30 places) – Journée		175.00 €
Salle multimédia – Journée		410.00 €
Salle informatique – 26 places – Journée		350.00 €
Salle visio-conférence – 20 places (équipement vidéoprojecteur) – Journée		275.00 €
Espace Julien Gracq – 40 places – Journée		264.00 €
Cercle – Journée		264.00 €
Gymnase – Tarif horaire*		35.00 €
Gymnase + annexe – Tarif horaire*		40.00 €

* Prestation complémentaire (installation de parquet, mise en place de protection) : sur devis

Prestations annexes (2)	Tarif HT
Enregistrement numérique (forfait journée)	50.00 €
Mise à disposition d'une visio mobile	50.00 €
Installation et mise à disposition de grilles d'exposition (forfait journée)	50.00 €
Mise à disposition d'un technicien hors maintenance (assistance technique et logistique permanente) / jour	200.00 €
Décor floral	200.00 €
Matériels scientifiques (prix au M ²) / semaine	29.00 €
Hottes à flux laminaire (prix au M ²) / semaine	8.00 €
Agent de sécurité niveau 2 confirmé (tarif à l'heure)	21.00 €

Tarifs des frais de remplacement de matériel	Tarif HT
Moyens d'accès aux locaux (clé ou badge)	12.50 €

CAMPUS A RENNES

Locations de salles – courte durée (1)		Tarif HT	Observations
Amphithéâtre Matagrin – 260 places (équip. multimédia + salle d'accueil attenante)	Journée	910.00 €	
	½ journée	640.00 €	
	Soirée	730.00 €	
Amphithéâtre Moule – 150 places (équip. multimédia + salle d'accueil attenante)	Journée	530.00 €	
	½ journée	380.00 €	
	Soirée	430.00 €	
	Télé-amphi	90.00 €	Télé-amphi : visio-conférence et/ou enregistrement audio et vidéo
Amphithéâtre Rieffel – 128 places	Journée	390.00 €	
	½ journée	280.00 €	
	Soirée	320.00 €	
	Télé-amphi	90.00 €	Télé-amphi : visio-conférence et/ou enregistrement audio et vidéo
Amphithéâtre Roux – 50 places (équipement Vidéo-projecteur)	Journée	180.00 €	
	½ journée	130.00 €	
	Soirée	150.00 €	
	Télé-amphi	90.00 €	Télé-amphi : visio-conférence et/ou enregistrement audio et vidéo
Salle cours / réunion 15 / 40 places Journée		150.00 €	
Salle cours / réunion 15/40 places Heure		40.00 €	
Salle cours / réunion 40/60 places Journée		220.00 €	
Salle cours / réunion 40/60 places Heure		50.00 €	
Salle Sainclivier (journée)		275.00 €	
Salle d'honneur (journée)		200.00 €	
Hall Rieffel pour buffet 3h		290.00 €	
Bibliothèque – 20 places (journée)		290.00 €	
Rue du B24 (journée)		290.00 €	
Laboratoire (journée)		250.00 €	
Salle informatique (journée)		340.00 €	
Salle analyse sensorielle, cuisine et salle de cours (journée)		275.00 €	
Directoire (salle de visio-conférence) – 15 personnes	Journée	270.00 €	
	½ journée	135.00 €	
Visio 2 (salle de visio-conférence) – 6 personnes	Journée	165.00 €	
	½ journée	90.00 €	
Gymnase – Tarif horaire		35.00 €	
Agent de sécurité niveau 2 confirmé/heure		Sur devis	Tarif applicable suivant le marché en cours

Prestations annexes (2)	Tarif HT
Enregistrement numérique (forfait journée)	50.00 €
Mise à disposition d'une visio mobile	50.00 €
Installation et mise à disposition de grilles d'exposition (forfait journée)	50.00 €
Mise à disposition d'un technicien hors maintenance (assistance technique et logistique permanente) / jour	200.00 €
Décor floral	190.00 €
Forum emplois Journée (incluant le repas)	200.00 €
Forum emplois ½ journée	100.00 €
Repas supplémentaire	30.00 €

Frais de remplacement de matériel	Tarif HT
Moyens d'accès aux locaux (clé ou badge)	12.50 €

(1) Concernant les locations de salles sur les deux campus d'Angers et de Rennes, les précisions suivantes sont apportées :

- Les mises à disposition de salles pour le déroulement normal des activités des unités mixtes de recherche, des chaires partenariales et pour les réunions annuelles des associations d'anciens élèves sont accordées à titre gratuit.

(1) et (2) Concernant les locations de salles et les prestations annexes :

- Un tarif préférentiel comportant un abattement de 50% du tarif voté est automatique pour les structures partenaires hébergées dans les locaux de l'Institut Agro Rennes-Angers et sera appliquée sur décision expresse de la Directrice de l'Institut Agro Rennes-Angers pour toutes autres structures.

Prestations de restauration*	Tarif HT
Repas simple + café	Sur devis (auprès du prestataire de restauration) *
Repas + vin + café	
Repas Club Formule 1	
Repas Club Formule 2	
Plateau repas	
Pause-café simple (café, thé, eau, jus de fruits / biscuits) (1)	
Pause-café complet (café, thé, eau, jus de fruits / viennoiseries) (1)	
Rafraîchissement boissons non alcoolisées (jus de fruits, eau plate et pétillante, chouquettes ou palet breton ou galette bretonne) (1)	
Rafraîchissement boissons alcoolisées (Kir crément de Loire, jus de fruits, eau plate et pétillante, assortiment de biscuits salés) (1)	
Eau minérale 50 cl + gobelet	
Cocktail apéritif (6 pièces / personne) (2)	
Buffet déjeunatoire / dînatoire (17 pièces / personne) avec vin (2)	
Buffet déjeunatoire / dînatoire (17 pièces/personne) sans alcool (2)	

* L'Institut Agro Rennes-Angers dispose d'une solution de restauration qui peut être mis à disposition en complément de la location de salles.

Institut Agro Rennes-Angers – TOUS SITES ET CAMPUS

Reprographie – Site de Rennes et Angers	Tarif TTC
Consommable	
Feuille papier blanc	0.010 €
Ramette feuilles papier blanc (500 feuilles)	5.00 €
Feuille papier couleur	0.10 €
Encollage	0.45 €
Transparent perforé	0.35 €
Transparent copieur ordinaire	0.25 €
Papier couleur (160 g)	0.25 €
Reliure (format 1 et 2)	1.05 €
Reliure (format 3)	1.55 €
Réglette (n° 6, 8 ou 10)	0.25 €
Réglette (n° 12 ou 16)	0.55 €
Réglette (n°20)	1.00 €
Plastification feuille A4	0.30 €
Plastification feuille A3	0.60 €
Prestations (Etudiants et associations étudiantes)	
Copie noir et blanc (copieur haut volume)	0.045 €
Libre-service (copie noir et blanc)	0.055 €
Copie couleur	0.22 €
Recharge 100 copies (carte)	5.50 €
Prestations (autres organismes)	
Copie noir et blanc (copieur haut volume)	0.065 €
Libre-service (copie noir et blanc)	0.075 €
Copie couleur	0.32 €
Recharge 100 copies (carte)	7.50 €

Location de longue durée consentie dans le cadre d'une convention d'occupation précaire hors logement, d'une autorisation d'occupation temporaire de locaux (AOT) ou d'une convention de mise à disposition de locaux	
Tarifs applicables au 1 ^{er} juillet 2023	
M ² de bureau	93 € HT – Montant annuel forfaitaire hors charges immobilières *
M ² de locaux techniques et circulations	11 € HT – Montant annuel forfaitaire hors charges immobilières *
Charges immobilières par M ²	80 € HT – Montant annuel forfaitaire incluant les fluides, maintenance ... *
Charges de communications téléphoniques, photocopies, accès internet	70 € HT – Montant annuel forfaitaire
Place de parking réservée 24/24 7/7 dans la mesure des disponibilités	600 € HT – Montant annuel forfaitaire
Espaces extérieurs par m ²	52 € HT – Montant annuel forfaitaire
M ² de laboratoire	110 € HT – Montant annuel forfaitaire hors charges immobilières
Gymnase	35 € HT / heure

* Un tarif préférentiel comportant un abattement de 50% du tarif voté est automatiquement appliqué :

- Au profit d'une Start Up dans le cadre d'une convention spécifique d'accueil de Start Up en référence aux articles D123.2 à D123.7 du code de l'éducation
- Au profit d'un organisme portant une mission de service public
- Au profit d'un organisme titulaire d'une Autorisation d'Occupation Temporaire de longue durée, en application du CGPPP.

Sur décision exprès de la Directrice de l'Institut Agro Rennes-Angers, une mise à disposition à titre gracieux pourra être accordée (ex : Adas, Asma, Association sportive, culturelle ou sociale, INRAE...).

Le forfait annuel s'entend sur une base de 52 semaines